

4. Revenu national

- En 2012, dans un classement des pays en fonction du revenu national net par habitant, les cinq premiers étaient la Norvège, le Luxembourg, la Suisse, les États-Unis et la Suède.
- La même année, 14 pays se situaient au-dessus de la moyenne de l'OCDE et 19 en deçà, alors qu'en 2002 18 pays la dépassaient et 15 se situaient en deçà. En 2002 également, les États-Unis étaient classés en deuxième position, à 46 % au-dessus de la moyenne de l'OCDE. En 2012, ils avaient reculé à la quatrième place et perdu 5 points de pourcentage.

Le produit intérieur brut (PIB) par tête est l'indicateur le plus souvent utilisé pour comparer les niveaux de revenu. Mais de nombreux analystes préfèrent utiliser deux autres mesures qui lui sont, en théorie, supérieures. Il s'agit du revenu national net (RNN) et du revenu national brut (RNB) par tête. Alors que le PIB renvoie au revenu généré par les activités de production d'un pays, le RNB mesure le revenu gagné par les résidents d'un pays, que ce revenu soit généré sur le territoire domestique ou à l'étranger.

Définition

Le RNB est défini comme le PIB plus les salaires et rémunérations nets reçus de l'étranger, plus les revenus nets de la propriété provenant de l'étranger plus les impôts et subventions nets reçus de l'étranger. Le RNN est égal au RNB net de l'amortissement.

Les salaires et rémunérations provenant de l'étranger sont perçus par des personnes qui vivent et consomment principalement sur le territoire économique mais qui travaillent à l'étranger. Ce phénomène est assez courant dans les régions frontalières. Les salaires et rémunérations provenant de l'étranger peuvent également être perçus par des personnes qui vivent et travaillent à l'étranger pour une période courte (comme les travailleurs saisonniers) mais dont le centre d'intérêt économique reste dans le pays d'origine. Les travailleurs expatriés et les travailleurs émigrés qui travaillent à l'étranger pour 12 mois ou plus sont considérés comme faisant partie de la population résidente du pays où ils travaillent. Parfois ces personnes envoient une partie de leurs revenus à des proches dans leur pays d'origine, mais ces transferts de fonds sont considérés comme des transferts entre des ménages résidents et des ménages non-résidents et sont enregistrés dans le revenu disponible national (voir la section 14) et non dans le revenu national.

Les revenus de la propriété provenant de/vers l'étranger comprennent les intérêts, les dividendes et tout ou partie des bénéfices non distribués des entreprises étrangères appartenant à des résidents (et vice et versa).

Dans la plupart des pays, la plus grande partie de la différence entre le PIB et RNB s'explique par les revenus nets de la propriété reçus de l'étranger. Cependant, il est important de noter que les bénéfices non distribués des entreprises étrangères appartenant à des résidents en fait ne reviennent pas aux résidents concernés. Néanmoins, les bénéfices non distribués sont enregistrés en reçus du revenu de la propriété. La contrepartie du même montant est considérée comme une transaction financière (un réinvestissement des bénéfices à l'étranger en actions et autres actifs).

Les pays qui effectuent de nombreux investissements directs à l'étranger vont donc dans certains cas apparaître comme des pays bénéficiant de revenus de la propriété importants et donc d'un RNB élevé. Cependant, dans les faits, une grande partie des revenus de la propriété ne vont pas revenir vers le pays d'origine et vont plutôt contribuer à l'investissement direct étranger.

Comparabilité

La comparabilité est bonne mais il existe de nombreuses difficultés pratiques pour mesurer les flux internationaux de salaires et de rémunérations, les flux des revenus de la propriété ainsi que l'amortissement. C'est pour cette raison que le PIB par tête est le plus souvent utilisé comme indicateur des revenus ou du bien-être, bien que dans ce contexte il soit théoriquement inférieur au RNN ou RNB.

Source

OCDE (2013), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/22214364>.

Base de données en ligne

OCDE (2013), « Agrégats des comptes nationaux : Revenu disponible et capacité/besoin de financement », *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00002-fr>.

Pour en savoir plus

Lequiller, F. et D. Blades (2007), *Understanding National Accounts*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264027657-en>.

OCDE (2009), *Handbook on Deriving Capital Measures of Intellectual Property Products*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264079205-en>.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Tableau 4.1. Revenu national net par tête, OCDE = 100

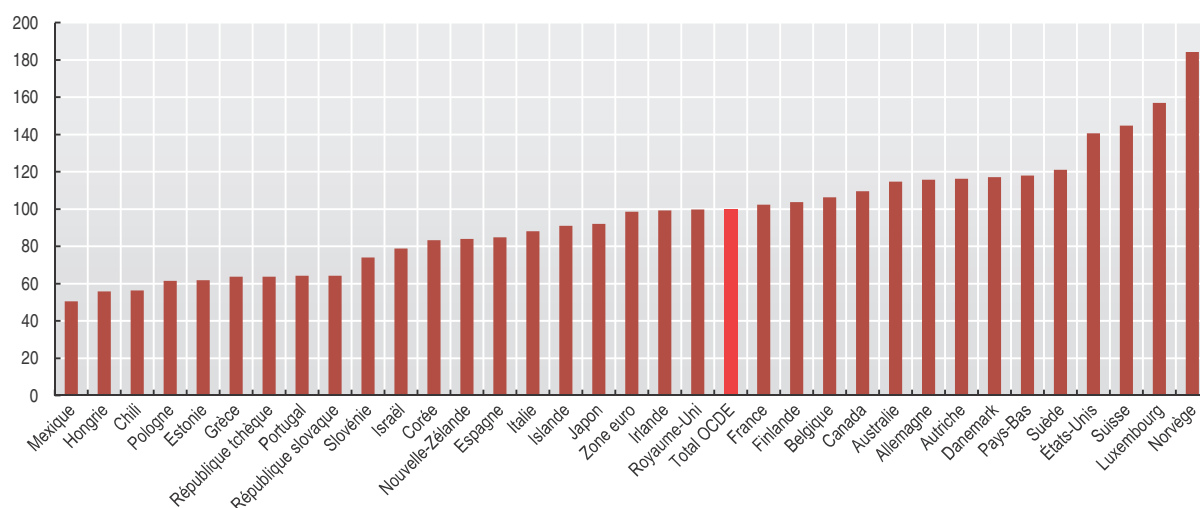
PPA courantes

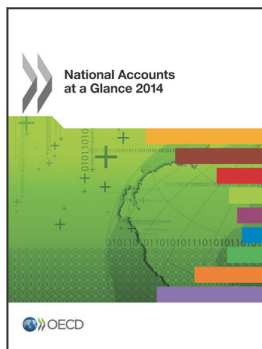
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	106	102	103	103	103	105	104	106	108	110	111	113	116	116
Australie	109	106	108	110	112	109	109	107	108	108	115	114	115	115 e
Autriche	113	113	110	113	113	112	109	111	111	115	116	116	117	116
Belgique	110	114	113	116	113	109	106	105	105	108	107	110	109	106
Canada	114	114	113	112	114	114	116	115	115	114	112	111	110 e	110 e
Chili	38 e	38 e	38 e	38 e	38 e	38 e	39 e	42 e	45 e	45 e	46 e	50 e	54 e	56 e
Corée	66	69	72	76	76	77	77	76	79	80	81	84	82	83
Danemark	112	112	111	113	109	111	110	113	112	115	115	119	117	117
Espagne	85	87	89	92	92	90	90	93	93	94	94	89	86	85
Estonie	38	40	41	45	48	50	54	57	61	62	57	55	60	62
États-Unis	149	149	147	146	147	147	147	146	142	140	140	140	140	141
Finlande	99	101	103	104	100	104	101	103	107	110	108	106	106	104
France	106	107	109	109	105	102	102	101	103	103	106	105 e	104 e	102 e
Grèce	76 e	77 e	81 e	85 e	85 e	85 e	81	83	82	85	87	77	68	64
Hongrie	42	43	48	52	53	53	53	53	52	55	57	57	57	56
Irlande	99	104	104	108	114	113	114	118	120	111	104	103	99	99
Islande	124	116	118	122	115	116	115	106	106	86	85	82	88	91
Israël	89	90	89	87	79	80	77	75	77	75	78	78	80	79
Italie	104	103	106	101	99	95	93	93	94	95	95	92	90	88
Japon	101 e	99 e	98	98	98	98	97	95	96	93	90	93	91	92 e
Luxembourg	189	187	186	181	174	200	198	185	205	193	144	158	163	157
Mexique	41 e	42 e	41 e	41 e	42	42	43	45	45	47	46	47	50 e	50 e
Norvège	126	145	147	142	144	151	164	172	169	183	168	171	175	184
Nouvelle-Zélande	82	80	83	83	84	82	79	78	79	78	86	83	83	84 e
Pays-Bas	117	121	121	122	118	119	117	122	124	123	121	118	120	118
Pologne	43	43	43	44	44	45	46	46	49	53	57	59	61	61
Portugal	70	69	69	70	69	67	68	67	67	68	70	69	65	64
République slovaque	41	41	44	46	44	46	49	52	58	64	65	64	64	64
République tchèque	58	57	59	60	62	63	64	65	67	69	68	65	65	64
Royaume-Uni	108	110	114	117	118	118	118	116	114	115	112	105	103	100
Slovénie	70	69	70	73	74	76	76	77	79	82	78	76	76	74
Suède	113	114	111	113	116	116	112	115	121	123	117	120	121	121
Suisse	135	136	129	128	130	128	129	133	128	123	139	147	139	145
Turquie
Zone euro	100	99	101	101	100	99	98	99	100	101	102	100	100	99
OCDE-Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Afrique du Sud	27	27	27	27	28	28	29	29	29	30	30	30	31	..
Chine
Fédération de Russie	25 e	29 e	31 e	32	36	38	42	50	54	64	62	64	67	..
Inde	7	8	8	9	9	10
Indonésie	..	10	11	11	11	11	11	11	12	12	13	14

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933093367>

Graphique 4.1. Revenu national net par tête, OCDE = 100

PPA courantes, 2012

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933092417>



Extrait de :
National Accounts at a Glance 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Revenu national », dans *National Accounts at a Glance 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.